



Aux prêtres,
aux diacres permanents,
aux équipes pastorales,
et aux animateurs pastoraux.

La Rochelle, le 4 novembre 2020,
fête de saint Charles Borromée

Chers amis,

Je vous envoie, ci-dessous, quelques précisions supplémentaires concernant cette période de confinement que nous vivons. Jusqu'à nouvel ordre – qui pourrait arriver rapidement si le gouvernement change sa décision d'interdire les célébrations publiques – les mesures gouvernementales déjà annoncées s'appliquent.

Comme vous le savez déjà, depuis le 3 novembre, toute célébration publique est interdite à l'exception des funérailles, baptêmes et mariages en respectant les règles relatives au nombre de personnes présentes (30 pour les funérailles, 6 pour les mariages et les baptêmes).

Pour les enfants inscrits au catéchisme, en aumônerie et pour les étudiants, comme il n'est plus possible d'organiser des rencontres de catéchèse, d'aumôneries de collèges, lycées et universités, les responsables diocésains de la catéchèse et de la pastorale des jeunes feront des propositions afin de permettre d'être en lien avec les jeunes. Sachez que les activités avec des jeunes peuvent être qualifiées de "périscolaires" lorsqu'elles sont exercées dans le cadre du cursus des élèves d'établissements privés à caractère religieux. S'agissant de l'enseignement public, elles constituent des activités "extrascolaires".

Nous constatons sans doute des contradictions dans l'application des directives transmises par l'Administration pour vivre ce temps de confinement à durée indéterminée malgré le délai mensuel qui nous a été indiqué (grandes surfaces accueillantes au public, diverses sorties autorisées dans la journée... petits commerces fermés et messes interdites en présence de fidèles !), il convient toutefois de ne pas verser dans la critique systématique, la pandémie qui frappe de nouveau gravement n'est pas maîtrisée ! La critique est facile, l'art de gouverner est plus difficile.

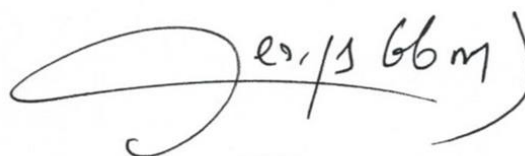
La liberté religieuse et l'exercice du culte sont garantis par nos lois et par la Constitution comme étant des droits fondamentaux. Nous avons l'expérience d'un premier confinement que nous avons vécu dans l'obéissance, nous ferons de même pour cette nouvelle période de confinement en appliquant les règles qui nous sont imposées, mais faisons-le avec bon sens. Tout n'est pas écrit dans un arrêté, dans une directive administrative. La façon avec laquelle nous appliquerons les normes qui nous sont données rendra ce confinement plus humain. N'oublions pas que nous avons été créés et baptisés pour aimer, pour accueillir, pour rencontrer l'inconnu et non pour avoir peur des autres en nous repliant sur nous.

Pour vivre ce temps d'épreuve sanitaire et face aux événements sanglants qui frappent notre pays, notre Église, nous avons besoin de solidarité, d'unité, de compassion et d'espérance.

Dans la prière, demandons l'aide de notre Seigneur pour traverser ces épreuves. Invitons nos frères et sœurs à nouer des liens fraternels dans nos paroisses et aumôneries en prenant soin les uns des autres. Que chacun porte son regard sur son voisin, que les actes prennent la place des commentaires et des commérages. Ce sont les démarches les plus simples (coups de téléphone, messages, e-mails, courses effectuées au profit des personnes à risque, etc.) qui tissent le réseau de la fraternité, surtout lorsque la prière est au rendez-vous des échanges. Nous remettrons l'humanité de Dieu là où elle n'est pas officiellement invitée, nous placerons la visitation sous de nouvelles formes au cœur des journées.

Enfin, n'oublions pas que la grâce ne supplée pas la nature, notre corps de chair est soumis aux aléas de ce monde et, en aucun cas, nous ne devons mettre en péril la vie de nos frères et sœurs. C'est un grand signe d'humilité que d'accepter et de supporter les contraintes qui nous sont imposées, pensons à ceux dont les conditions de vie sont bien plus difficiles que les nôtres. Acceptons ce confinement, sinon dans la joie, du moins dans l'espérance et dans la foi afin qu'il suscite en nous un regain de charité et de joie offertes. Comme le rappelle le Saint-Père dans l'encyclique *Laudato Si'* (244) "que nos luttes et nos préoccupations pour la planète ne nous enlèvent pas l'espérance".

Unis dans la prière,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'G. Colomb', with a large, sweeping flourish underneath.

+ Georges COLOMB
Evêque de La Rochelle et Saintes